

Pour publication immédiate : 11/07/2022 GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

## LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE LA DISTRIBUTION DE 5,7 MILLIONS DE DOLLARS D'AIDE FÉDÉRALE AUX INDUSTRIES DE LA PÊCHE MARITIME DE NEW YORK TOUCHÉES PAR LE COVID-19

Les aides interviendront par paiements directs aux industries du commerce maritime et de la pêche pour compte d'autrui touchées par des pertes commerciales liées à la pandémie.

La Gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui que 5,7 millions de dollars d'aide fédérale fournie par la Loi sur les crédits consolidés (Consolidated Appropriations Act) allaient être distribués aux industries des fruits de mer, du commerce maritime et de la pêche pour compte d'autrui de New York. Ce financement s'ajoute aux 7,4 millions de dollars fournis par la loi sur l'aide, le secours et la sécurité économique liés au coronavirus (Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security, CARES), pour un total de 13,1 millions de dollars d'aide aux industries de la pêche maritime de New York après des pertes commerciales excessives en 2020 et 2021 liées à la pandémie de COVID-19.

- « La pandémie de COVID-19 a fortement perturbé les secteurs du tourisme, de la restauration et des loisirs au cours des deux dernières années, et les industries de la pêche maritime de New York n'ont pas été épargnées », a déclaré la Gouverneure Hochul. « Les industries de la pêche sont des moteurs économiques vitaux pour de nombreuses communautés de l'État de New York, et le financement accordé aujourd'hui est essentiel pour permettre de maintenir les emplois et assurer la prospérité future de cette industrie pour les générations à venir. »
- « De nombreuses entreprises de pêche maritime ont connu des difficultés tout au long de la pandémie de COVID, car il était difficile d'embaucher ou de conserver les travailleurs, et en raison du fait que le modèle d'entreprise s'est transformé en un modèle basé sur le consommateur plutôt que sur le secteur de la restauration », a déclaré le lieutenant-gouverneur Delgado. « Ce crédit fédéral supplémentaire pour l'industrie de la pêche maritime apportera une aide plus que nécessaire, au-delà du financement fourni précédemment dans le cadre de la crise liée au coronavirus, et contribuera à sauver les industries des fruits de mer, du commerce maritime et de la pêche pour compte d'autrui de New York. »

Le <u>programme d'aide pour la pêche maritime</u> (Marine Fisheries Relief Program) du Département pour la préservation de l'environnement (State Department of Environmental Conservation, DEC) de l'État de New York gère l'aide fédérale destinée à aider les industries de la pêche maritime de l'État de New York et à fournir un soutien essentiel à la reprise économique post COVID-19. Les candidats éligibles de l'État de New York issus du secteur de la distribution de produits de la mer, de pêche commerciale et de pêche récréative marine pour compte d'autrui se voient accorder une aide en fonction de la perte économique qu'ils ont subie en 2020 et 2021 par rapport aux cinq années précédentes.

Basil Seggos, commissaire du Département pour la préservation de l'environnement, a déclaré : « Nous nous engageons à soutenir nos industries de la pêche maritime et des fruits de mer alors qu'ils font face à des défis de plus en plus importants après la pandémie de COVID-19. L'aide annoncée par la Gouverneure Hochul et assurée par nos dirigeants fédéraux est essentielle pour permettre à ces industries de se reconstruire, mais nous devons également continuer à soutenir et à renforcer nos intérêts en matière de pêche maritime, qui offrent des possibilités de loisirs inestimables et des fruits de mer frais et locaux ».

Le Sénateur Chuck Schumer a déclaré: « C'est une prise énorme pour l'industrie de la pêche de New York. Je me félicite d'avoir obtenu cette aide fédérale historique de 5,7 millions de dollars en faveur des entreprises, des Grands Lacs au Long Island Sound. L'industrie de la pêche de New York subit encore les effets de la pandémie de COVID-19 et cette aide spécifique aidera l'une de nos plus anciennes industries patrimoniales à quitter les eaux troubles et à naviguer vers la reprise économique et un avenir meilleur ».

Le représentant Adriano Espaillat a déclaré : « Les industries poissonnières de New York sont un élément nécessaire au bien-être économique de l'État, et je félicite la Gouverneure Hochul pour l'annonce faite aujourd'hui d'allouer 5,7 millions de dollars de fonds fédéraux obtenus au Congrès par le biais du budget fédéral 2022 pour aider les industries poissonnières de New York à se reconstruire après l'impact de la pandémie. Ce financement indispensable contribuera à soutenir les emplois et la sécurité des personnes et des familles dont les moyens de subsistance sont liés à l'industrie de la pêche dans notre État ».

La répartition de l'aide fédérale a été déterminée par l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (National Oceanic and Atmospheric Administration, NOAA) et de la pêche maritime sur base des revenus annuels moyens totaux des entreprises du secteur de la pêche de New York. Le DEC a travaillé en collaboration avec l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) et de la pêche maritime, ainsi que la Commission des pêches maritimes des États de l'Atlantique (Atlantic States Marine Fisheries Commission, ASMFC) pour établir le cadre permettant de déterminer l'admissibilité et de distribuer ce financement. Les lauréats recevront une lettre accompagnée d'un chèque par courrier à l'adresse indiquée sur leur demande.

Le DEC a reçu 204 demandes pendant la période de candidature allant du 1er décembre 2021 au 14 janvier 2022. Les aides seront distribuées aux 194 candidats qui ont satisfait aux exigences de l'État et du gouvernement fédéral, notamment en démontrant une perte de revenus de plus de 35 % au cours des périodes éligibles. Pour les candidats dont la candidature a été refusée, le DEC offre la possibilité de faire appel et de réserver l'aide pour ceux qui sont jugés éligibles.

Les aides distribuées aujourd'hui vont de 400 à 100 000 dollars - plus de la moitié des candidats éligibles ayant reçu plus de 17 500 dollars. Le montant de l'aide était basé sur les pertes déclarées par les candidats, et ils recevaient une aide pouvant aller jusqu'à 40 % par rapport aux pertes déclarées. Plus de la moitié des candidatures reçues provenaient de pêcheurs commerciaux qui ont subi des pertes allant jusqu'à des centaines de milliers de dollars. Les entreprises d'expédition de fruits de mer et l'industrie de l'aquaculture représentaient une plus petite partie des candidatures, mais leurs pertes dépassaient plusieurs millions de dollars. L'industrie de la pêche pour compte d'autrui de New York a également subi des pertes économiques importantes, allant de milliers à des centaines de milliers de dollars. Certains bénéficiaires de l'aide peuvent faire l'objet d'un audit fédéral. Pour plus d'informations sur le programme d'aide aux pêches maritimes, visitez <u>le site Web du DEC</u>.

Le DEC a mis en place un groupe consultatif composé de représentants de l'industrie afin qu'ils émettent leurs avis et effectuent un examen jugé essentiel dans le processus de distribution des aides. Le groupe consultatif a contribué à l'élaboration de ce programme afin de garantir que les diverses industries de la pêche et des fruits de mer de New York reçoivent un soutien financier juste et équitable. Les membres du groupe consultatif sont :

- Robert Danielson, membre du Conseil consultatif des ressources marines et acteur important de la pêche récréative;
- Melissa Dearborn, membre du Conseil consultatif des ressources marines et représentante de l'industrie du commerce maritime;
- Neil Delanoy, représentant de l'industrie de la pêche pour compte d'autrui;
- Anthony DiLernia, représentant à New York du Conseil d'administration pour la pêche Centre Atlantique et représentant de l'industrie de la pêche pour compte d'autrui :
- Daniel Farnham, Jr, représentant de l'industrie de la pêche commerciale;
- Emerson Hasbrouck, de la Cornell Cooperative Extension du Comté de Suffolk :
- Thomas Jordan, membre du Conseil consultatif des ressources marines et représentant de l'industrie de la pêche commerciale;
- Paul McCormick, représentant de l'industrie de l'aquaculture ;
- Christopher Quartuccio, représentant de l'industrie de l'aquaculture ;
- Gregg Rivera, de la Cornell Cooperative Extension du Comté de Suffolk, et ;
- August Ruckdeschel, Département du développement économique et de la planification du Comté de Suffolk.

L'État de New York déploie un large éventail d'efforts pour promouvoir la pêche récréative, restaurer les écosystèmes marins, renforcer l'économie de Long Island et lutter contre le changement climatique. Il s'agit notamment de l'expansion du programme de récifs artificiels de New York (New York's Artificial Reef Program), du plus grand programme d'éoliennes en mer du pays, d'investissements records dans le Fonds de protection de l'environnement et dans les infrastructures d'eau propre, de l'interdiction du forage en mer et des progrès continus de l'initiative de restauration des mollusques à Long Island (Long Island Shellfish Restoration Initiative).

###

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site <a href="www.governor.ny.gov">www.governor.ny.gov</a> État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

SE DÉSABONNER